



<https://latribunelibre.com/emploi/expert-comptable-f-h-807>

Expert comptable F/H

Description

Votre agence Partnaire Châteauroux recrute pour l'un de ses clients un Expert Comptable (H/F) sur le secteur de Châteauroux (36) !

Rejoignez une entreprise nationale reconnue pour sa qualité, son innovation, et son savoir-faire dans l'expertise comptable, l'audit et le conseil. Ici, la rigueur et l'expertise sont les maîtres-mots pour garantir un service irréprochable.

?? Vos missions :

- Suivre le bon déroulement de la procédure des dossiers de son portefeuille clients,
- Piloter les équipes au niveau de la production des dossiers (ex : support technique, suivi du Dashboard MYA...)
- Arrêter les comptes et rédiger le CR de fin de mission en lien avec l'expert-comptable signataire
- Réaliser la production courante de dossiers nécessitant une expertise technique fiscale et comptable complexe
- Sécuriser les liens avec l'administration, assister aux contrôles de l'administration
- Réaliser les rendez-vous bilan avec le client
- Accompagner le développement de son portefeuille clients et de son site
- Piloter et réaliser des études techniques (évaluation, analyse de gestion, étude prévisionnelle de développement ...)

?? Lieu : Châteauroux (36)

?? Horaires : en journée

Type de Contrat : Intérim

?? Rémunération : à voir selon profil

Qualifications

????? Le profil idéal ?

Vous êtes dynamique, sérieux et motivé

Vous détenez un diplôme d'expertise comptable (DEC) ainsi qu'une expérience solide sur un poste similaire.

N'attendez plus, postulez !

Mes avantages :

- Une mutuelle santé / une prévoyance

Organisme employeur

Partnaire Châteauroux

Type de poste

Temps plein

Secteur

ACTIVITÉS DES AGENCES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

Lieu du poste

53054, CHANGE, CHANGE, France

Date de publication

15 janvier 2026 à 16:03

Valide jusqu'au

14.02.2026

- Un CET, compte épargne temps qui rémunère votre épargne à 5%
- Des indemnités de fin de mission à hauteur de 10%
- Des chèques cadeaux parrainage jusqu'à 100 euros
- Un comité d'entreprise dès le premier mois de mission